

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

JEUDI 27 SEPTEMBRE 2018

Les membres du Conseil Municipal se sont réunis jeudi 27 septembre 2018 à 18 h 00, sous la présidence de M. Claude **MARTIN**, Maire.

=====
Présents : Mrs Laurent **NEGRE**, Bernard **COUGOULUEGNE**, Paul **GRAZIOSO**, Mmes Christel **VIOT CARVALHO** et Sabine **MALARTE**.

Absents excusés : Mrs Jacques **NEGRON** donne procuration à Mme Sabine **MALARTE**, Patrick **BOURDIN**, André **GAWRA** donne procuration à M. Claude **MARTIN**, Mme Aurélia **SCHAMANECH**.

Absent non excusé : M. Emmanuel **RIBEYRE**

Secrétaire de séance : Mme Sabine **MALARTE**
=====

Chemin du Moulin, accès aux pompes

Le maire rappelle à l'assemblée que 2 demandes d'urbanisme ont été déposées par Mme Fanny **PELETTE** en vue d'acheter le moulin situé au Lieu-dit Les Pessières. La **Déclaration Préalable (DP)** porte sur les travaux qu'elle envisage d'effectuer sur la bâtisse existante (création de 3 fenêtres de toit, d'une ouverture sur une façade et changement des menuiseries) et le CUB sur l'accès au moulin et la faisabilité de son projet.

La **Direction Départementale des Territoires et de la Mer (DDTM)** n'a émis aucune objection sur la DP en revanche, en attente de la réponse du service inondation, elle ne s'est pas encore prononcée sur le CUB.

Si le projet de Mme **PELETTE** se concrétise, il conviendra d'aborder le sujet sur ce chemin non communal qui mène au moulin mais donne également accès aux pompes, accès qui doit être pérennisé.

Pour l'heure, il faut attendre la réponse du CUB.

Réglementation pour Esparon

Au regard du nombre d'absents à cette séance, le maire informe les conseillers que la question sera traitée ultérieurement.

Cependant, il précise qu'il proposera une réunion en avril 2019 réunissant toutes les associations et les propriétaires d'Esparon pour que chacun puisse s'exprimer et trouver une solution pour l'organisation de manifestations estivales.

Colis des aînés

Comme l'année dernière, le colis de Noël est retenu pour cette année. Mme Christel **VIOT CARVALHO** et la secrétaire de mairie s'en chargeront prochainement.

Formation CACES NACELLE

La mairie d'Avèze organise une formation habilitation **CACES NACELLE** fin novembre. Il est prévu d'y inscrire l'employé technique Guillaume **FESQUET**. Le coût de ce CACES s'élèvera à environ **300,00 €** pour 3 jours de formation.

Prêt du matériel intercommunal aux associations bezoises

Pour que les associations puissent obtenir la totalité du matériel demandé pour leurs activités, il serait judicieux que les demandes de prêt de matériel intercommunal soit transmises à la Communauté de Communes du Pays Viganais au printemps pour les manifestations prévues en juillet et août.

Pose de panneaux de stationnement Route d'Esparon

La mise en place de panneaux de stationnement interdit sera effectuée la semaine du 1^{er} au 7 octobre 2018 dans l'alignement de la Route d'Esparon. Ce qui permettra aux véhicules du Centre de Secours du Vigan de pouvoir circuler sans problème jusqu'à Esparon si nécessaire. Il est rappelé que récemment, un véhicule des pompiers a été stoppé sur la Route d'Esparon en raison de voitures mal garées.

FNACA : demande participation financière pour l'achat du drapeau à renouveler

Le maire a reçu M. **BASTIDE**, Président de l'association au niveau local, qui sollicite une participation financière pour l'achat d'un nouveau drapeau dont l'ancien est en très mauvais état.

Le maire demande donc aux conseillers de se prononcer pour le versement d'une participation de **50,00 €** à la FNACA pour l'achat d'un nouveau drapeau.

Le Conseil Municipal, par :

8 voix **POUR**
0 CONTRE
0 ABSTENTION

APPROUVE le versement de la participation financière de **50,00 €** pour l'achat du nouveau drapeau de la FNACA.

INFORMATIONS

ECOLE

- Mme Isabelle **CURTI** fera grève mardi 9 octobre prochain pour dénoncer les problèmes liés aux questions budgétaires, la réforme de la Fonction Publique et la politique éducative du gouvernement.
- Arranger le grillage autour de la cour de l'école.
- Panier de basket : quand est-il prévu de le fixer ?

La séance est levée à 19 h 00.

Fait à Bez et Esparon,
Le 2 octobre 2018

